

## Calendrier des opérations de mouvement des maîtres – rentrée 2018

Date	Calendrier	Informations complémentaires
Vendredi 23 mars	Réunion de la CAE	Etude et classement des demandes de mutation issues d'autres académies – attribution des priorités Mise en place du tutorat des maîtres en perte d'heures et de contrat.
Du lundi 9 avril au vendredi 20 avril à minuit	Période d'ouverture du serveur académique <a href="http://privé.ac-lille.fr">privé.ac-lille.fr</a> Publication des emplois vacants et susceptibles de l'être et candidature des maîtres sur les emplois	Les maîtres candidats à une mutation font une double candidature : - informatique via le serveur - candidature papier via l'annexe envoyé en double exemplaire à chaque établissement Les maîtres doivent prendre contact avec les établissements concernés pour obtenir un rendez-vous. Le maître peut ajouter ou supprimer des vœux et modifier l'ordre de ses candidatures jusqu'à la fermeture du serveur.
Du samedi 21 avril au lundi 7 mai	Vacances de printemps	
Mercredi 09 mai	1 <sup>ère</sup> réunion de la C.A.E. élargie.	Les 9 groupes disciplinaires étudient les situations des maîtres par ordre de priorité et procèdent aux premières propositions d'affectation pour la rentrée de septembre 2018.
Jeudi 17 mai	2 <sup>ème</sup> réunion de la C.A.E. élargie.	2 <sup>ème</sup> réunion de la C.A.E. élargie. Reprise des propositions d'affectation effectuées lors de la réunion du 9 mai pour confirmation ou nouvelle proposition.
Vendredi 18 mai minuit	Fermeture définitive du serveur.	Date limite, pour la saisie des avis des chefs d'établissements sur les candidatures et les propositions des CAEE.
Mardi 29 mai	Réunion de la CAE	Examen des discordances entre les avis définitifs des chefs d'établissements et les propositions des C.A.E.E. – Arbitrage des situations conflictuelles
Vendredi 8 juin	Mise à disposition des documents aux membres de la CCMA	
Mercredi 13 juin	Réunion du groupe de travail pré-CCMA	
Mardi 19 juin	C.C.M.A. spéciale.	Affectation des maîtres en contrat définitif pour la rentrée de septembre 2018.
Vendredi 6 juillet	Réunion de la C.A.E	Propositions d'affectation des lauréats CAFEP, CAER, et concours réservés.
Lundi 9 juillet	CCMA et groupe de travail académique.	Retour sur les affectations de la CCMA de juin Propositions d'affectation des lauréats CAFEP, CAER, et concours réservés session 2018.
Mercredi 11 juillet	Groupe de travail académique	Propositions d'affectation pour les maîtres titulaires d'un CDI.
Vendredi 13 juillet	Commission Nationale d'Affectation.	
Mardi 21 août	Réunion de la C.A.E.	- Propositions d'affectation des candidats originaires d'autres académies et transmis par la C.N.A. - Préparation du groupe de travail académique du 22 août
Mercredi 22 août	CCMA spéciale.	Affectation des maîtres en contrat provisoire pour l'année 2018-2019 (lauréats CAFEP, CAER et concours réservés, CDI).

### Pour rappel :

- CAE : Commission Académique à l'Emploi, instance interne à l'Enseignement Catholique.
- CCMA : Commission Consultative Mixte Académique : instance rectorale où siègent les membres élus en décembre 2014 (4 représentants Sniec CFTC sur 6 représentants des maîtres)
- En cas de perte d'heures dans un établissement, les instances représentatives du personnel doivent obligatoirement être consultées.